Buts de l'Exposition

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **32 (1960)**

Heft 5

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-125021

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Buts de l'Exposition

Extrait du Rapport de la direction sur le programme de l'exposition

Une longue période de paix, marquée par l'absence de souffrances, et la prospérité économique ont engendré en Suisse un amour immodéré de la sécurité, un attachement excessif aux valeurs matérielles et la peur des idées nouvelles. On constate une diminution du goût du risque et du sens de la responsabilité. Cet engourdissement est d'autant plus dangereux que l'exiguïté de notre territoire aux horizons fermés nous incline à penser petit. Seul un gros effort nous permet de dépasser ces étroites limites et d'assouvir « le besoin de grandeur » (Ramuz) qu'une minorité de Suisses ont acquis par l'étude et les voyages.

Cet état de choses a pour effet que le Suisse adopte tantôt une attitude de supériorité qui s'exprime par des affirmations maladroites heurtant les étrangers ; tantôt une attitude de mauvaise conscience. Il sent qu'il est matériellement privilégié, mais aussi privé de l'expérience de la souffrance qui a frappé les nations belligérantes de la deuxième guerre et que connaissent maintenant encore les pays pauvres et surpeuplés des autres continents.

De nombreux jeunes gens ressentent cette ambiguïté très vivement et seraient prêts à réagir positivement si on leur offrait des raisons de croire et d'espérer. Il importe par conséquent de donner confiance, tout particulièrement à la jeunesse, de lui fournir les éléments d'un credo helvétique et d'illustrer les possibilités créatrices de notre pays. Parmi tous les moyens qui pourraient être envisagés pour atteindre cet objectif, l'exposition est assurément le meilleur, car c'est le seul qui permette de toucher tous les Suisses.

C'est pourquoi une partie générale libre de toute ingérence des exposants doit dominer l'exposition, et c'est pourquoi les sections spécialisées, créées essentiellement par les comités d'exposants nommés pour chaque branche, doivent s'inspirer des idées directrices du programme.

Le programme de l'Exposition

« Pour la Suisse de demain, croire et créer »

Première partie : partie générale

I. L'histoire.

Les origines ; la naissance de la Confédération ; la période de gloire militaire ; la conquête de l'esprit de mesure ; les temps modernes.

II. L'auto-portrait.

« L'unité dans la diversité. » Portrait des traits de caractère communs à tous les Suisses, notamment :

acharnement au travail ; sens du concret et de la technique ; attirance pour la haute moyenne ; esprit d'indépendance ; goût de la qualité ;

mais aussi :

méfiance à l'égard des idées audacieuses, des grands hommes et du panache ; besoin de se singulariser par rapport à l'étranger ; certitude d'avoir raison ; peur du risque ; défaut d'hospitalité ; manque du sens des nuances ; peu de sensibilité artistique.

Valeurs auxquelles les Suisses sont attachés :

Ethique chrétienne ;
Attachement au sol ;
Esprit de famille ;
Esprit communautaire ;
Sens civique ;
Esprit de tolérance et de mesure ;
Neutralité politique, tolérance raciale et confessionnelle ;
L'armée et le citoyen-soldat ;
Sens de l'effort et goût de la qualité.

III. Le credo.

L'évolution du monde de 1939 à 1964 :

Inventaire succinct des faits nouveaux ; conquête de l'air et de l'espace ; électronique et automation ; allongement de la vie et croissance de la population ; énergie nucléaire ; civilisation de masse ; éveil des peuples ; évolution sociale ; promotion de la femme.

L'individu reste la cellule du monde moderne :

Le rôle de l'individu dans la société, les arts et les activités économiques ; toute création est essentiellement individuelle, mais doit s'intégrer dans un effort collectif au profit de la communauté ; importance de l'esprit d'équipe pour l'efficacité du travail individuel.

Promouvoir la qualité d'homme, sa dignité :

Par la sauvegarde des droits de la personne et par le développement équilibré des qualités humaines fondamentales :
le caractère (éducation familiale et scolaire) ;
la culture (enseignement et occupation des loisirs) ;
l'efficacité (formation professionnelle).
Il convient d'insister en traitant ces trois aspects sur le fait que les jeunes d'aujourd'hui seront les responsables de demain.
Remarque : L'apport le plus valable que la Suisse ait fourni à l'étranger est celui qui a trait à la qualité humaine (Pestalozzi, renonciation à l'impérialisme, Croix-Rouge, etc.).

Sauvegarder notre vitalité par l'activité créatrice :

Le paradoxe suisse : disproportion entre ressources naturelles et prospérité du pays ; depuis le XVI[e] siècle, c'est le travail et l'imagination qui ont assuré notre aisance matérielle ; chiffre de la population suisse en l'an 2000 ; le progrès technique et l'homme ; le rythme accru de l'évolution ; nécessité de la recherche scientifique et de la recherche appliquée ; la création dans l'industrie, le commerce, l'artisanat et le tourisme, afin de satisfaire les besoins changeants des hommes ; la matière grise, ressource essentielle de la Suisse de demain.

Adapter nos institutions politiques, sociales et culturelles :

Les rapports élite-autorités ; le magistrat et la société ; le rôle d'arbitre de l'Etat ; le vrai sens du fédéralisme et de la collaboration confédérale ; les buts de la politique sociale ; le sens de la prévision pour gouverner.

La vocation internationale de la Suisse :

Apport des étrangers à la Suisse ; rôle des Suisses dans le monde ; l'internationalisation des problèmes ; la Suisse solidaire de l'Europe et du monde ; les fondements de notre vocation mondiale ; l'apport de la Suisse à la culture européenne ; pour une politique de présence plus active.

IV. La Suisse dans le monde nouveau.

Conclusion à la partie générale servant à suggérer, sous la forme la plus frappante possible, le visage futur de la Suisse, lorsque les projets d'aujourd'hui seront réalité.

Aménagement du territoire : harmonie nécessaire entre zones agricoles, industrielles, résidentielles et forestières ; protection de la nature ; protection des eaux ; aménagement des eaux ; aménagement routier et ferroviaire ; aménagement des voies d'eau ; trafic aérien ; urbanisme.

Nouvelles sources d'énergie ;
Expansion industrielle et commerciale ;
Exportation européenne et mondiale ;
Le cœur de l'Europe touristique de demain.

Deuxième partie : sections spéciales

V. L'art de vivre.

1. La recherche des vraies valeurs :

   La foi religieuse, les Eglises ; la santé de l'esprit et du corps, notamment par la vie de famille et l'occupation des loisirs ; la conservation des valeurs du passé ; la joie de créer, la joie de vivre ; le pavillon des aberrations.

2. L'aménagement du territoire :

   La beauté sur la terre ; la protection de la nature ; la création de zones ; les réseaux routiers, ferroviaires, fluviaux et aériens ; nécessité d'une législation d'ensemble ; exemples de réalisations étrangères.

3. L'habitat :

   La maison et l'homme ; l'aménagement intérieur : le mobilier, la décoration.

4. Enrichir et délasser l'esprit :

   L'enseignement en Suisse et dans le monde ;
   Système scolaire suisse et conditions d'un enseignement moderne ; ne pas créer des monstres spécialisés.

   L'information et la connaissance au service de l'homme ;
   Presse ; arts graphiques ; radio ; télévision ; photographie ; cinéma.

Les arts :

Musique ; danse ; théâtre ; littérature ; poésie ; arts plastiques ; éloquence.

5. Attrait du sport :

   La pratique des sports ; le sport-spectacle ; le sport et l'opinion ; rôle sportif de la Suisse ; sports et santé.

6. L'art de la table :

   Préparation des mets ; hygiène alimentaire ; artisanat de l'alimentation ; industrie alimentaire ; la présentation de la table.

7. Les soins du corps :

   Médecine ; chirurgie ; pharmacie ; soins esthétiques ; hôpitaux et cliniques.

8. Le vêtement et la parure :

   Les matières textiles ; la fabrication des étoffes ; l'artisanat et l'industrie du vêtement, la confection, les objets d'habillement ; la parure (bijouterie, joaillerie, articles de fantaisie, diamanterie) ; la chaussure, la maroquinerie.

9. Le tourisme :

   Visages de la Suisse ; l'économie touristique ; les joies du voyage et des vacances ; bienfaits de la détente.

VI. L'industrie et l'artisanat.

1. Les impératifs de l'activité industrielle et artisanale :
   Partie générale réalisée en commun par les associations patronales et ouvrières afin de définir une politique de l'activité industrielle et artisanale : formation professionnelle, recherche scientifique, automation, esthétique industrielle, politique de l'emploi, politique sociale, financement du progrès technique et de l'expansion industrielle, la productivité (méthode de production et choix des produits).

2. L'énergie :

   Energie nucléaire ; énergie hydraulique ; électricité (production et distribution) ; pétrole ; gaz ; bois.

3. Les industries chimiques :

   Produits de base ; chimie des colorants ; savons et détergents ; acides ; caoutchouc ; pétrochimie ; matières plastiques.

4. Les industries métallurgiques et mécaniques :

   La production des semi-ouvrés (ferreux et non ferreux, dont l'aluminium) ; les fabrications métalliques ; la construction mécanique.

5. Les industries de la mesure :

   Instruments ; appareils ; électronique ; horlogerie.

6. Industrie du bois et du papier :

   Transformation chimique et mécanique du bois ; fabrication du papier.

7. Industrie du bâtiment et du génie civil :

   Carrières ; industrie de la terre cuite ; ciment et gypse ; utilisations du bois, du verre, de l'aluminium et des plastiques pour la construction.

8. Les industries alimentaires :

   Industrie chocolatière ; biscuiterie ; fabrique de conserves ; potages ; pâtes ; huiles.

   Remarque : En principe, les produits exposés sont classés d'après leur utilisation. Ainsi l'industrie pharmaceutique sera sous « Les soins du corps », l'industrie graphique sous « Information », l'industrie du bois sous « Mobilier » ou « Construction », l'industrie électrique du courant faible sous « Télécommunications » ou « Electronique ». Les applications de l'industrie du froid se manifesteront dans les sections « L'art de la table », « Habitat », « Distribution des marchandises ».

VII. La terre.

1. Visage de l'agriculture suisse :
   a) l'agriculture dans la vie du pays :
      Importance de l'agriculture et place dans l'économie ; nécessité de l'agriculture ; structure de l'agriculture suisse ; information.
   b) la politique agraire :
      Les conditions de production et d'écoulement ; la politique sociale ;
      la politique agraire future ; la politique commerciale de la Suisse et l'agriculture.

2. La vie rurale.

3. Les nourritures terrestres :

   Cette partie de l'Exposition d'agriculture mettra essentiellement l'accent sur une présentation des produits aussi attractive et appétissante que possible. Cette exposition devra avoir un caractère dynamique et de propagande indirecte. Elle mettra notamment en évidence les efforts entrepris pour commercialiser les produits.

Elle pourrait se subdiviser en :
Lait ; viande ; céréales ; sucre ; légumes ; fruits ; oléagineux ; vin ; tabac ; fleurs.

4. Les techniques agricoles :

   Ce secteur serait consacré aux aspects techniques de l'agriculture et serait plus particulièrement destiné aux visiteurs ruraux.

   a) formation professionnelle :
      Ecole d'agriculture, stades divers de la formation ; vulgarisation.

   b) techniques de production :
      Machinisme (démonstrations); engrais ; semences ; lutte contre les maladies des plantes, des animaux ; élevage ; constructions ; coopératives de production.

   c) commercialisation des produits.

   d) information agricole.

5. La forêt :

   La sylviculture ; importance de la forêt pour l'Etat, les communes, la communauté en général ; les diverses utilisations du bois.

6. La chasse et la pêche :

   a) la chasse :
      Le gibier en Suisse, sa sauvegarde ; l'art et les instruments de la chasse ; la consommation du gibier ; la gastronomie de la chasse.

   b) la pêche :
      Les poissons en Suisse ; la sauvegarde des eaux poissonneuses ; l'art et les instruments de la pêche (pêche professionnelle et amateurs) ; importance touristique, sociale et gastronomique de la pêche.

VIII. Les échanges (commerce, banque, assurances).

1. Les fondements de l'activité commerciale :
   Importance économique générale du commerce, des banques et des assurances ; commerce extérieur, importations et exportations ; marché intérieur ; organisation et productivité du travail administratif ; le contrôle des activités commerciales (fiduciaires, etc.) ; formation du personnel admistratif.

2. La distribution des marchandises :

   Le consommateur suisse et l'évolution des goûts ; du producteur au consommateur (importation, commerce de gros, conditionnement des produits, stockage, formes de vente, études de marché, publicité).

3. La monnaie et le crédit :

   La monnaie (émission, circulation, Banque nationale) ; le crédit ; activité en Suisse et à l'étranger ; autres activités bancaires (bourses, changes, clearing, etc.).

4. Les assurances :

   Assurance vie ; assurance responsabilité civile ; assurance accidents ; assurance choses ; réassurances.

IX. Les communications et les transports.

1. Le réseau suisse des communications et l'évolution future des transports.
2. Transports ferroviaires } par les PTT notamment.
3. Les transports routiers }
4. La navigation fluviale et lacustre.
5. Les pipe-lines.
6. L'aviation, l'astronautique.
7. Les télé et radiocommunications.

Le programme suggéré ne peut être que provisoire. Il comporte nécessairement un certain nombre de chevauchements, telle branche d'activité pouvant s'exprimer dans un ou plusieurs secteurs.
D'autre part, les sections et groupes qui figurent dans ce programme n'auront pas une importance égale au point de vue de la surface occupée.
Enfin, il est vraisemblable que nous devrons faire place à des activités non encore citées dans ce projet, ce qui impliquera également d'inévitables modifications.

Vue vers l'est. Au premier plan: le parc Bourget, puis la plaine de Vidy.
Photo Würgler.

Vue vers l'ouest. Au premier plan: Ouchy, puis Bellerive et la plaine de Vidy.
Photo Aéroport de Lausanne.

1

1, 2, 3, 5. Photos Chiffelle, Chexbres.
4, 8. Photos Würgler.
6, 7. Photos «Feuille d'Avis» et «Tribune de Lausanne».

4

6

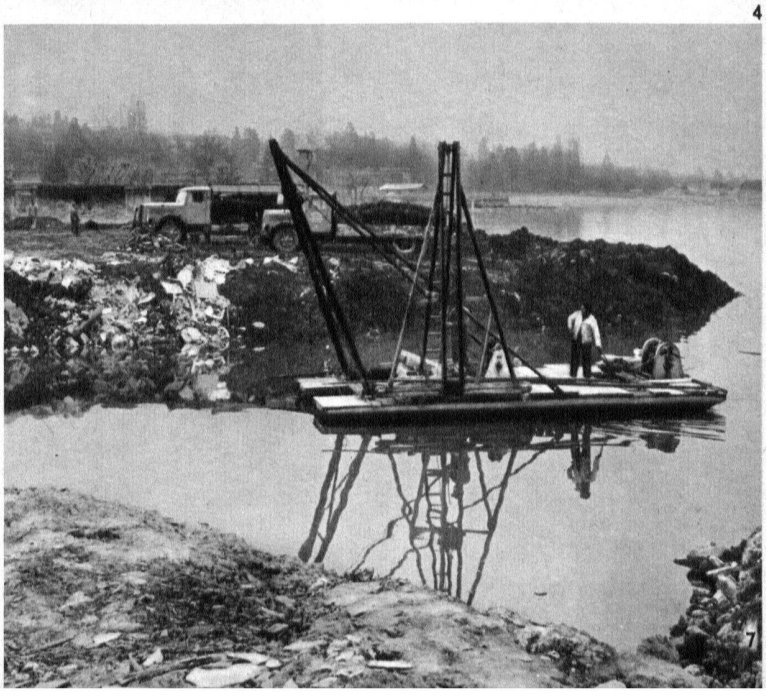

7

3

Lausanne 1964

Ces deux pages évoquent le site remarquable qui recevra dans quatre ans l'Exposition nationale suisse. L'aménagement de cette zone, vitale pour Lausanne parce qu'elle est sa seule échappée de quelque ampleur, doit être fait en tenant compte de l'avenir. Il faut donc veiller à ce que ces intérêts, permanents, se concilient avec ceux, temporaires, de l'Exposition pour qu'elle laisse ainsi quelque chose de durable. Tout permet de croire qu'il en sera bien ainsi.

5

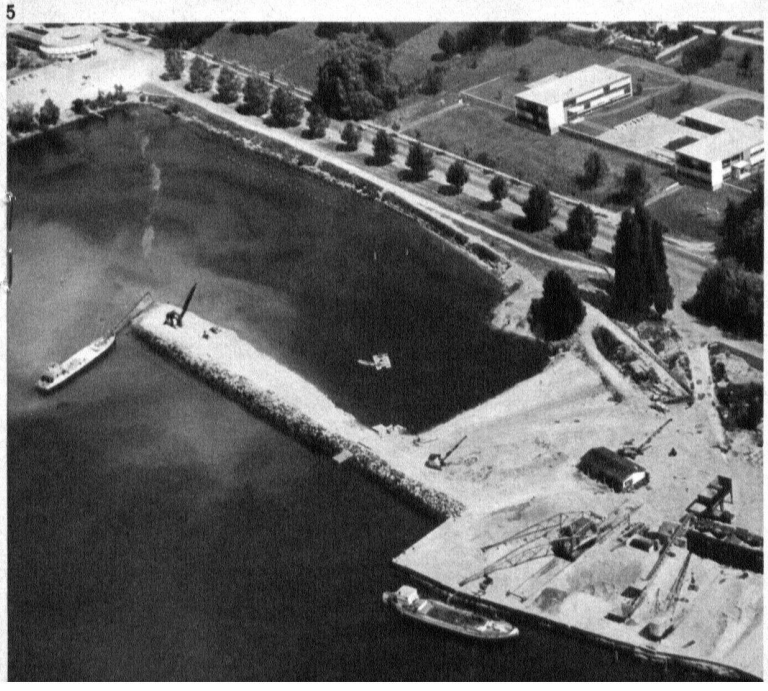

8

1, 2, 3. Les rives du Léman à Vidy ont été conservées miraculeusement intactes.
4, 5. Les comblements de la vallée du Flon ont préparé un accès de premier ordre à la plaine de Vidy.
6, 7, 8. Les comblements du lac entre Bellerive et le Flon accroîtront de 200 000 m² la surface à disposition.

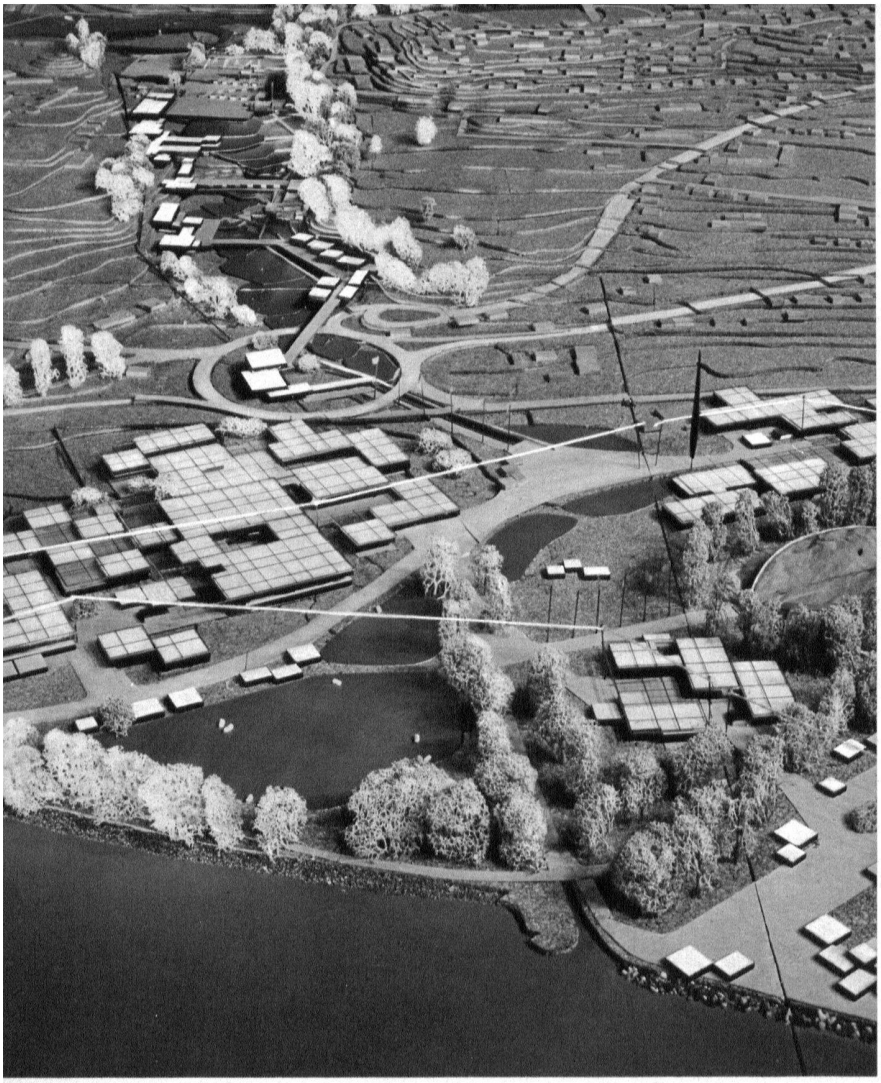

Exposition nationale suisse Lausanne 1964

Trois aspects de la maquette de travail.

En haut: le secteur central descendant la vallée du Flon jusqu'au lac.

Au centre: le secteur Est placé sur les comblements; on est en droit d'espérer que le profil des enrochements de cette partie essentielle du rivage, n'est pas irrémédiablement arrêté.

En bas: le secteur central vu d'en haut.

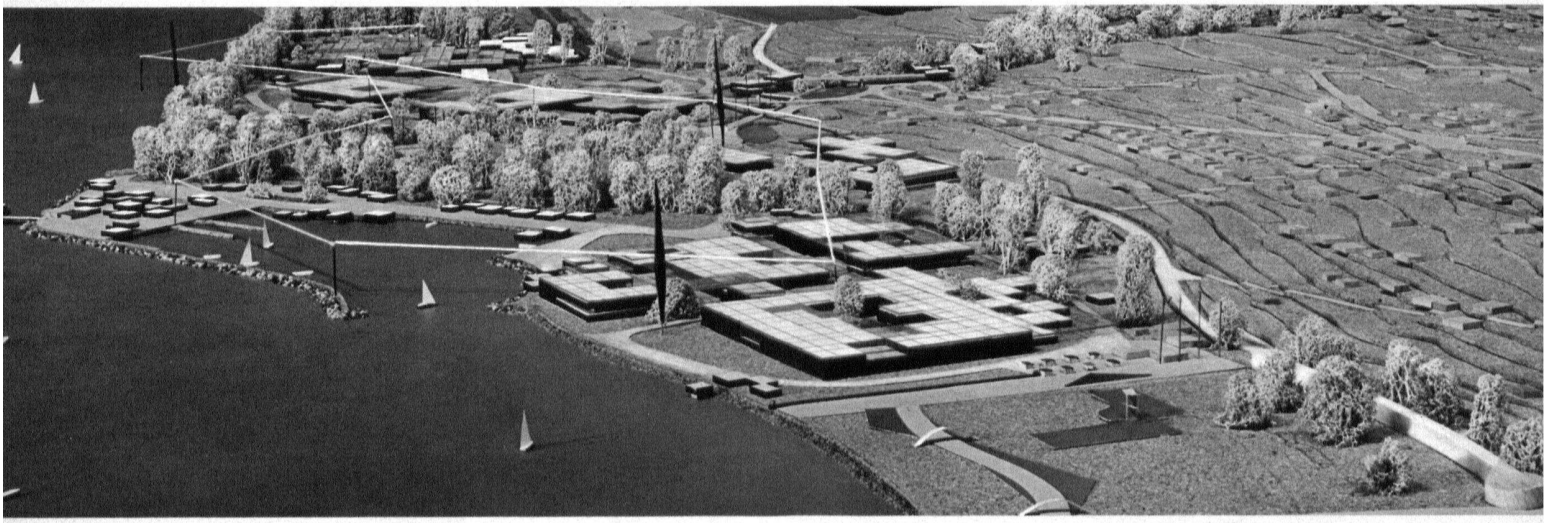

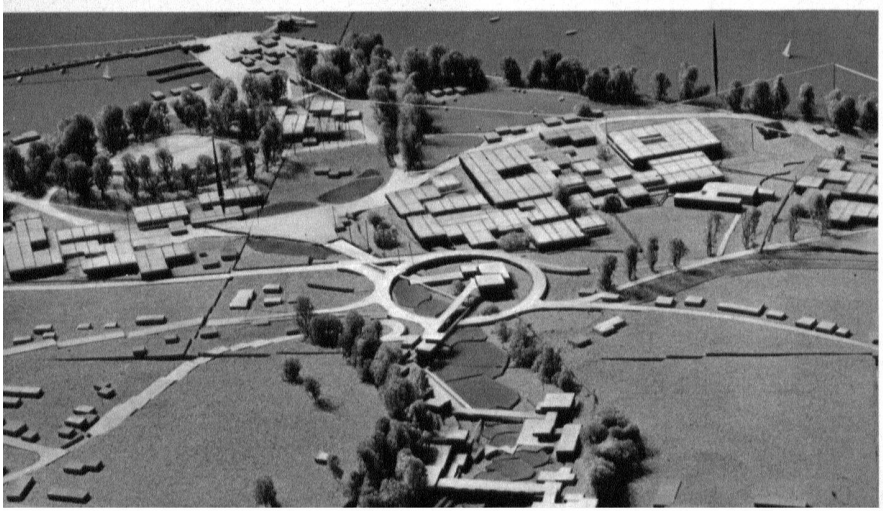

Dans cette maquette, de même que dans les plans ci-contre, le lecteur est invité à ne pas voir la figuration définitive de l'Exposition mais uniquement des données de principe.

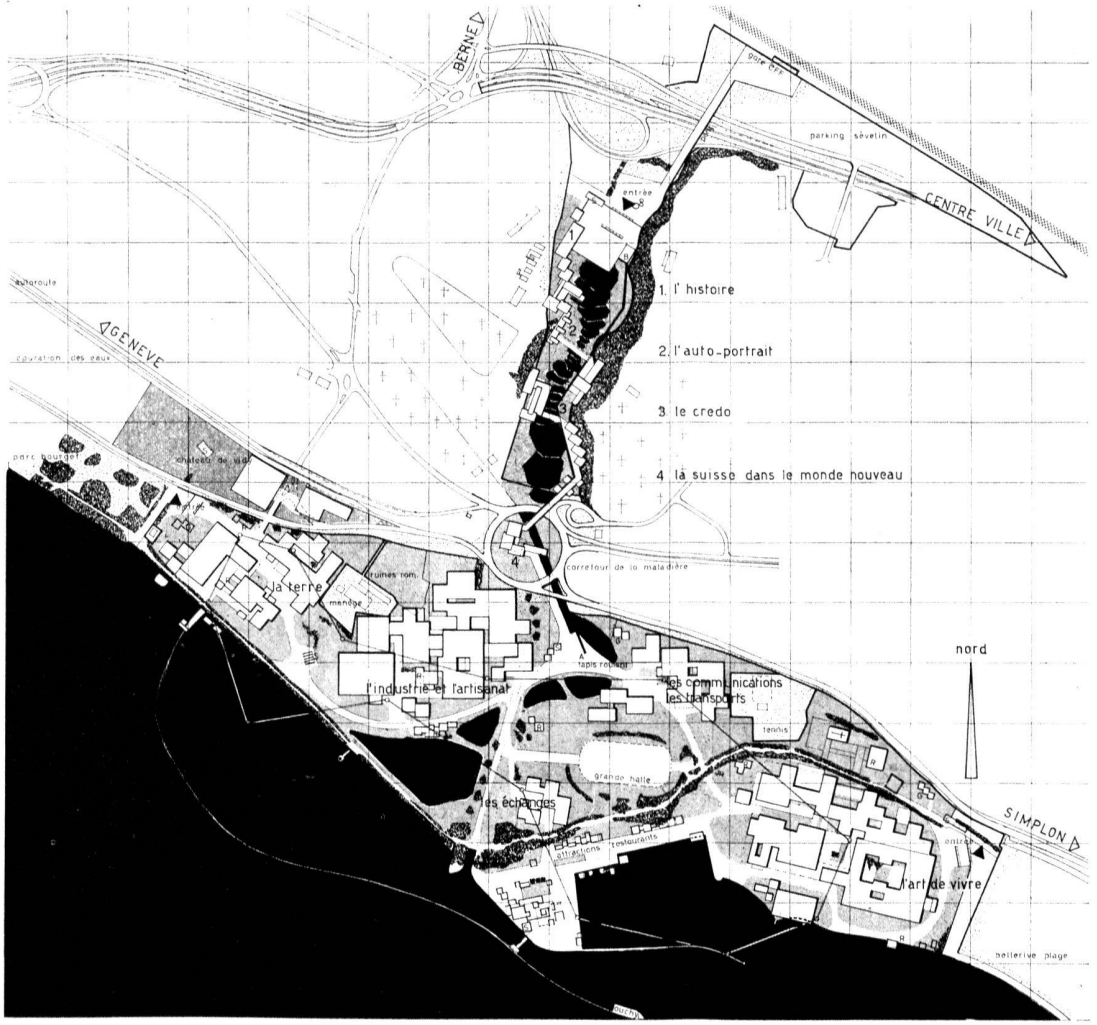

Deux études successives
du plan-masse
Echelle 1 : 12 500

Les numéros du deuxième
plan correspondent
aux sections
du programme
(Voir pages 17 et
suivantes)